

LES CONSEILS DE LA DOUANE FRANÇAISE POUR SE PRÉMUNIR DES CONTREFAÇONS VENDUES EN LIGNE



ÉTAPE 1 : ÉVITER DE LES ACHETER

**EN CAS
DE DOUTE :
JE N'ACHÈTE
PAS**

- ☒ Le site est-il sérieux ? Quelles sont les garanties ?
- ☒ Le vendeur est-il digne de confiance ?
- ☒ Le produit existe-t-il chez le titulaire de droits concerné ?
- ☒ Le prix est-il crédible ?
- ☒ Le délai de livraison est-il raisonnable ?



ÉTAPE 2 : VÉRIFIER QUE LE PRODUIT REÇU EST AUTHENTIQUE

**EN CAS
DE DOUTE :
JE NE L'UTILISE
PAS**



- ☒ Le produit est-il conforme à l'original ?
- ☒ Les matériaux et la qualité sont-ils corrects ?
- ☒ Le produit est-il bien emballé ?
- ☒ Les étiquettes et mode d'emploi sont-ils bien présents et corrects ?



ÉTAPE 3 : SE PROTÉGER, ALERTER & OBTENIR RÉPARATION

- ☒ Je n'utilise pas de contrefaçon : c'est dangereux et interdit
- ☒ Je me retourne vers le vendeur et/ou la plateforme de vente en ligne
- ☒ J'alerte les autres consommateurs en postant mon avis
- ☒ J'effectue un signalement auprès des autorités : Pharos
- ☒ Je peux porter plainte

